

# RÈGLEMENT DE JEU "CALENDRIER DE L'AVENT 2017 BERCEAU MAGIQUE "

## **ARTICLE 1 : OBJET «CALENDRIER DE L'AVENT 2017 BERCEAU MAGIQUE »**

La société Mégara au capital de 15 000€, immatriculé au RCS de TOULON, sous le numéro 450 289 202 00050, dont le siège social est situé au 24 allée Amiral Courbet, 83000 TOULON, organise du **1 décembre 2017 au 25 décembre 2017 jusqu'à minuit** un grand jeu concours, jeu gratuit sans obligation d'achat, avec comme intitulé « **Calendrier de l'avent 2017 Berceau Magique** », ci-après dénommé le « jeu ».

Le jeu est accessible à l'adresse : <http://shakr.cc/krrl>

## **ARTICLE 2 : PARTICIPATION**

### **2.1 Règlement**

Le jeu est ouvert à toutes personnes physiques majeures sauf autorisation (voir conditions ci dessous) résidant en France métropolitaine ou en Belgique, à l'exception des collaborateurs de la société Mégara y compris leur famille et leur conjoint (marié ou non, P.A.C.S, etc.).

La société se réserve le droit de procéder à une vérification des informations concernant l'identité, l'adresse postale et/ou électronique des participants.

La participation à ce jeu se fait exclusivement par voie électronique et est strictement nominative, un joueur ne peut en aucun cas participer plusieurs fois le même jour ou pour le compte d'autres participants.

Une seule participation par foyer est autorisée par jour (même adresse, même adresse email, même nom).

Tout joueur âgé de moins de 18 ans, doit obtenir l'autorisation préalable d'un parent ou tuteur pour participer au jeu et accepter le présent règlement. La société Mégara se réserve le droit de demande de justifier cette autorisation et de disqualifier tout joueur en l'absence de justification de cette autorisation.

Toute participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de la dotation obtenue.

### **2.2 Date du concours**

Le jeu se déroule du **1 décembre 2017 au 25 décembre 2017 jusqu'à minuit**. Le jury interne donnera les résultats par mail aux gagnants le premier jour ouvré suivant sa participation. Ce jeu concours est un instant gagnant, c'est-à-dire que lorsqu'un individu participe au jeu à un instant gagnant ainsi déterminé, il gagne instantanément le lot mis en jeu à ce jour.

La société ne garantit pas la livraison des produits avant Noël.

### **2.3 Modalités**

Un participant est autorisé à jouer une fois par jour, son adresse IP étant vérifiée par la plateforme de jeu Social Shaker.

Pour qu'une participation soit valide, plusieurs conditions doivent être remplies :

- Les participants doivent se rendre sur la page du jeu concours et remplir correctement le formulaire d'inscription.
- Ils doivent également accepter le règlement du jeu.
- Les participants doivent gratter la case du jour pour découvrir le résultat.

## **2.4 Résultats**

Tous les jours entre 1 à 3 gagnants seront élus.

Les gagnants seront avertis par email au plus tard le jour ouvré suivant leur participation via l'adresse mail utilisée pour l'inscription au jeu.

Tout joueur ayant communiqué une adresse et/ou une adresse email non valide ne pourra prétendre à son gain. Si les gagnants ne répondent pas dans un délai de 3 semaines au mail de demande d'adresse, le lot sera automatiquement attribué à un autre gagnant sans quelconque recours.

Toutes informations d'identité ou d'adresses fausses entraînent la nullité des gagnants et de l'ensemble de ses participations au jeu de la société Mégara.

Les gains ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie en nature ou autres. En cas de force majeure la société Mégara se réserve le droit de remplacer les prix annoncés par des produits de valeurs équivalentes, sans avoir à expliquer ses motivations.

## **2.5 Exclusions**

Les organisateurs du concours ont le droit d'éliminer le ou les candidats en cas de non-respect partiel ou total du présent règlement.

## **2.6 Exceptions**

La société Mégara se réserve le droit de modifier, interrompre ou supprimer le jeu à tout moment sans avoir à motiver sa décision et sans qu'une indemnité puisse être réclamée.

Les gagnants disposent d'un délai de 3 semaines, à compter de la date d'envoi de(s) email(s) informant les gagnants, pour réclamer leurs gains. De ce fait, les gains retournés ou non attribués ne pourront être réclamés ultérieurement par les gagnants.

## **ARTICLE 3 : CONNEXION ET UTILISATION**

La participation implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. La société Mégara décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la maintenance ou du dysfonctionnement des serveurs du jeu, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique.

## **ARTICLE 4 : LITIGES ET RESPONSABILITES**

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. Aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur la liste des gagnants, ne sera prise en compte.

Les gagnants acceptent par avance la publication éventuelle, du prénom de l'enfant, de la maman ou future maman, de son âge, de sa ville de domicile.

Les joueurs sont soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours.

En cas de contestation, seul sera recevable, un courrier en recommandé avec accusé de réception dans un délai d'un mois après la diffusion des résultats.

Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile.

Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultantes des systèmes de jeu de Mégara ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement des informations relatives au jeu.

## **ARTICLE 5 : LES LOTS**

### **01 décembre 2017 :**

1 Maxi tapis malin Circus (120 x 180 cm) de la marque Tinéo, d'une valeur de 62,50 euros TTC.

### **02 décembre 2017 :**

1 chèque cadeau, d'une valeur de 50 euros TTC à valoir sur l'ensemble du site [www.berceaumagique.com](http://www.berceaumagique.com). Durée de validité 1 an.

### **03 décembre 2017 :**

1 tipi Element black secret / natural de la marque Nobodinoz, d'une valeur de 119,95 euros TTC.

### **04 décembre 2017 :**

1 Tapis d'éveil Georges de la marque Lilliputiens, d'une valeur de 99,99 euros TTC.

1 jeu de quilles Safari de la marque Lilliputiens, d'une valeur de 39,99 euros TTC.

Valeur totale : 139,98 euros TTC

### **05 décembre 2017 :**

1 lot contenant :

1 Bateau de pirate 3D de la marque Djeco, d'une valeur de 13,10 euros TTC.

1 Poupée plastique Princesse Miya (11 cm) de la marque Djeco, d'une valeur de 7,90 euros TTC.

1 Figurine pirate Sam Parrot (11 cm) de la marque Djeco, d'une valeur de 7,90 euros TTC.

1 Figurine pirate Jack Skull (11 cm) de la marque Djeco, d'une valeur de 7,90 euros TTC.

1 Figurine pirate Benji (11 cm) de la marque Djeco, d'une valeur de 7,90 euros TTC.

1 Figurine pirate Marcus & Ze harpoon de la marque Djeco, d'une valeur de 16,40 euros TTC.

Valeur totale : 61,10 euros TTC

### **06 décembre 2017 :**

2 Centre d'activités Lights and Colors Driver de la marque Bright Starts, d'une valeur de 49,99 euros chacun.

Valeur totale : 99,98 euros TTC.

### **07 décembre 2017 :**

1 chèque cadeau, d'une valeur de 60 euros TTC à valoir sur l'ensemble du site [www.berceaumagique.com](http://www.berceaumagique.com). Durée de validité 1 an.

### **08 décembre 2017 :**

1 poupée souple Demoiselle Wiiiizzz Jeanne (40 cm) de la marque Doudou et Compagnie, d'une valeur de 38,20 euros TTC

### **09 décembre 2017 :**

1 Porteur renard baby Forest de la marque Janod, d'une valeur de 70,10 euros TTC.

### **10 décembre 2017 :**

1 Peluche lapin Funny Bunny Ice blanc (45 cm) de la marque Trousselier, d'une valeur de 39,50 euros TTC.

### **11 décembre 2017 :**

1 Jeu d'activités Louise Tagada la licorne de la marque Lilliputiens, d'une valeur de 79,99 euros TTC.

### **12 décembre 2017 :**

1 chèque cadeau, d'une valeur de 70 euros TTC à valoir sur l'ensemble du site [www.berceaumagique.com](http://www.berceaumagique.com). Durée de validité 1 an.

### **13 décembre 2017 :**

3 projecteurs Ballerine de la marque Trousselier, d'une valeur de 35 euros chacun.

Valeur totale : 105 euros TTC.

### **14 décembre 2017 :**

2 Ballon sauteur Petula vache noir et blanc de la marque Lilikim, d'une valeur de 29,99 euros chacun.

Valeur totale : 59,99 euros TTC.

### **15 décembre 2017 :**

2 Tapis d'activités en mousse de la marque Skip Hop, d'une valeur de 54,16 euros chacun.

Valeur totale : 108,32 euros TTC.

**16 décembre 2017 :**

1 Cuisinière de Lili rose de la marque Djeco, d'une valeur de 70,40 euros TTC.

**17 décembre 2017 :**

1 Licorne allongée argent et paillettes Girls & Glitter (100 cm) de la marque Histoire d'Ours, d'une valeur de 185 euros TTC.

**18 décembre 2017 :**

1 chèque cadeau, d'une valeur de 80 euros TTC à valoir sur l'ensemble du site [www.berceaumagique.com](http://www.berceaumagique.com). Durée de validité 1 an.

**19 décembre 2017 :**

1 Draisienne Bikloon rouge et blanche de la marque Janod, d'une valeur de 85,20 euros TTC.

**20 décembre 2017 :**

1 Corbeille de rangement Georges de la marque Lilliputiens, d'une valeur de 84,99 euros TTC.

1 Hutte Georges de la marque Janod, d'une valeur de 44,99 euros TTC.

Valeur totale : 129,98 euros TTC.

**21 décembre 2017 :**

1 Faon à bascule baby forest de la marque Janod, d'une valeur de 70,10 euros TTC.

**22 décembre 2017 :**

3 boîtes à musique dancing héros de la marque Trousselier, d'une valeur de 26 euros chacune.

Valeur totale : 78 euros TTC.

**23 décembre 2017 :**

3 Cygne rose PM Girls & Glitter (30 cm) de la marque Histoire d'Ours, d'une valeur de 26 euros chacune.

Valeur totale : 78 euros TTC.

**24 décembre 2017 :**

1 lot contenant :

1 Maison de poupée Cubic de la marque Djeco, d'une valeur de 94,40 euros TTC.

1 ensemble La chambre des enfants de la marque Djeco, d'une valeur de 17,50 euros TTC.

1 ensemble Le salon télévision de la marque Djeco, d'une valeur de 17,50 euros TTC.

1 ensemble La salle de bain de la marque Djeco, d'une valeur de 20,80 euros TTC.

Valeur totale : 136,40 euros TTC.

**25 décembre 2017 :**

1 Cuisine Uptown naturel de la marque Kidkraft, d'une valeur de 270 euros TTC.

Aucun des lots ne pourra être remboursé ni échangé.

La société ne garantit pas la livraison des produits avant Noël. Pour les lots avec différents modèles, ils seront attribués de manière aléatoire.

**ARTICLE 7 : INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants au jeu, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant.

La société Mégara se réserve le droit de communiquer les informations concernant les joueurs à ses partenaires commerciaux qui sont susceptibles d'envoyer directement des propositions commerciales aux joueurs.

Tout joueur est en droit de s'opposer à une telle transmission des données le concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à la société Mégara et/ou à **contact[[@](mailto:contact@berceaumagique.com)]berceaumagique.com** (remplacez [[@](mailto:contact@berceaumagique.com)] par @).

## **ARTICLE 8 : PROPRIETE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE**

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments qui composent ce jeu sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées.